



Procès-verbal

Conseil d'établissement
Le 31 janvier 2023, à 19 h
Au Salon du personnel

1. Présentation des membres, présence et quorum (6 membres dont au moins 3 parents)

Présents : Madame Nellie Giguère (parent)
Madame Amélie Vaillancourt-Stanhope (enseignante)
Madame Stéphanie Therrien (TES)
Madame Chantal Venne (directrice-adjointe)
Monsieur Éric Campeau (directeur)
Madame Riem Essam (parent substitut)
Madame Mélanie Poitras (parent)
Madame Véronique Gendron (parent)
Madame Martine Cloutier (SDG)
Madame Andréane Guindon-Croteau (enseignante)
Madame Sarah Mehenni (parent substitut)
Monsieur Manouane Gascon (parent)
Madame Luce Montpetit (PNE)

Absents : Monsieur Sébastien Charette (enseignant)
Monsieur Juan Manuel Macia (parent)

2. Parole au public

Aucun

LÉGENDE			
(C) CONSULTATION	(D) ADOPTION	(I) INFORMATION	(P) APPROBATION

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CEDGV230131-001

Il est proposé par Martine Cloutier d'adopter l'ordre du jour.

4. Mot de la présidente

Étant donné la lourdeur des points de décision, il a été décidé par la présidente et la direction d'alléger le CÉ des points statutaires.

5. Décision du conseil d'établissement

CEDGV230131-06

5.1. Reddition de comptes attendue pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements - 20 minutes (Les questions peuvent être acheminées par courriel à Éric Campeau).

M. Campeau a présenté le budget révisé en montrant tous les documents dont il se sert pour faire le budget.

Il est proposé par Martine Cloutier et Mélanie Poitras d'adopter la reddition de comptes.

5.2. Consultation sur la politique du service de garde (SEJ-18) - 40 minutes

- Sections où la direction apportera des informations supplémentaires

5.1 5.3 5.4.2 5.4.3 5.6.1.1 5.7 5.8.1

- Pour les autres sections, vous êtes invités à inscrire vos questions à l'avance en utilisant ce lien :

https://docs.google.com/document/d/1bhE3JLXVIIt8snhGgQTFfupniLUvyOQXyt_-ZwCbTKc/edit?usp=sharing

Les membres du CÉ se sont prononcés sur la consultation et M. Campeau a rempli celle-ci en lignes avec les membres.

5.3. Consultation sur la contribution financière des parents (SEJ-08) - 40 minutes

- Mise en commun, sur le tableau lors de la séance du CÉ, des articles sur lesquels vous avez des questions ou des commentaires.

Les membres du CÉ se sont prononcés sur la consultation et M. Campeau a rempli celle-ci en lignes avec les membres.

6. Dépôt du bilan du projet éducatif 2018-2023

M. Campeau a présenté le bilan qui devra être adopté au prochain CÉ.

7. Date des prochaines rencontres

21 février - 23 mars et 25 avril

8. Levée de la séance

Levée de la rencontre à 22h15.